



N° 177

FEVRIER 2008

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

VOUS AVEZ DIT REFORME

Désormais à ce seul mot, on s'agite dans tous les sens, c'est le moins que l'on puisse dire. Dans ce contexte d'agitation d'idées pour que la France s'éveille à nouveau, à supposer qu'elle s'était endormie, le sport ne sera pas écarté, bien au contraire.

La nouvelle campagne CNDS voit apparaître une action prioritaire « l'accompagnement éducatif » qui n'a pas fait l'objet d'une grande concertation avec le mouvement sportif. Si c'était le cas, le CDOS le saurait. Le CNOSF ne nous a rien fait parvenir à ce sujet, ni avant, ni actuellement. La question qui se pose sur ce point, et sur d'autres qui ne vont pas manquer de venir : sommes-nous en capacité de répondre positivement aux demandes de l'Etat et de perdre petit à petit toute indépendance sur nos activités faute de moyens ?

Le CNDS n'est pas un puits de pétrole aux ressources sans fin, elles peuvent se tarir pour diverses raisons que nous avons évoquées.

L'Etat veut adopter rapidement un train de mesures pour changer notre société, le rapport ATTALI en énumère beaucoup, ce n'est pas le premier rapport de ce genre qui a été déjà présenté, les parlementaires demandent de légiférer sur les propositions, c'est le rôle d'un parlement. De notre côté, il semble évident que nous devons aussi réfléchir aux propositions qui peuvent avoir une incidence sur notre fonctionnement et notre rôle au sein de notre société. Cette réflexion doit être initiée par le CNOSF, qui ne peut se contenter de préserver ses propres intérêts, en ignorant ceux des CROS et des CDOS et de l'ensemble du mouvement sportif.

Les CROS et les CDOS représentent le CNOSF et pourtant ils ne perçoivent aucune subvention à la hauteur des actions qu'ils doivent soutenir : la subvention de fonctionnement CNDS qui est proposé à notre comité pour l'année est de 13 000 euros, la même somme que l'an passé.

Le conseil national des CROS et des CDOS avait demandé un minimum de 25 000 euros par structure, il semblait que l'on veuille nous accorder 2 500 euros pour nos frais de représentation et maintenant rien n'est moins sûr.

Dans les actions traditionnelles, nous ne pouvons en présenter que deux, pour les prioritaires c'est aux associations de les proposer, pas au CDOS.

Fort heureusement, le Conseil Général nous aide convenablement, autrement notre situation ne serait pas tenable, ce Conseil est menacé de disparition à court ou long terme, on verra, après les élections, la décision du Président de la République.

La réforme est, sans doute, nécessaire, mais cette dernière par exemple changerait totalement l'organisation du sport en France.

La professionnalisation est aussi une réforme qui est portée depuis quelques années par le CNOSF, mais sur laquelle on ne nous a pas demandé notre contribution, c'était un fait acquis.

Il ne s'agit pas d'être contre par principe, il convient de bien appréhender ce que ceci induit dans les esprits des bénévoles. Le sujet doit être présenté au mouvement sportif en mesurant les enjeux et les répercussions. Elles sont, tout d'abord, de nature financière, au-delà de toute idéologie relative à la notion du bénévolat qu'il n'est pas question de négliger.

On a vu dans l'enquête qui a été faite en Val de Marne auprès de quelques 220 bénévoles, que la formation était loin d'être la première de leurs préoccupations. On doit en tenir compte.

Un colloque sur le thème « les réformes du mouvement sportif » sera proposé par le CDOS cette année, après avis du comité directeur. Il devra être précédé d'une large consultation, il conditionne notre organisation pour l'avenir. Une programmation à l'automne semble être raisonnable, une commission d'experts établira un questionnaire, elle sera largement ouverte à nos partenaires.

Bonne et heureuse année
Christian Lopes

SCOOP94

Directeur de la publication
Rédacteurs
Traitement et Documentation
Dessins

Christian LOPES
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX
Gérard CHARPENTIER, Natahalie LASSOUED
Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard - 94000 CRETEIL

Tél : 01 48 99 10 07 - Fax : 01 48 99 30 21 - Email : cdos@cdos94.org - www.cdos94.org

Mensuel gratuit - Tirage : 1200 exemplaires - N° ISSN 1761 4899

PARIS DAKAR LE POUR ET LE CONTRE

La décision d'annuler la 30^{ème} édition de cette épreuve a suscité une avalanche de déclarations car il y a les « pour » et les « contre » de ce rallye qui est loin de faire l'unanimité depuis quelques années. Du reste l'intérêt porté par le public à cette compétition décroît d'année en année, les audiences des téléspectateurs sont loin de celles record des années 80.

Cette annulation est un coup très dur sur le plan financier pour les organisateurs, les concurrents et leurs partenaires, et sans doute moindre pour les chaînes de télévision F2 et F3, si l'on en croit les dirigeants de celles-ci.

Le Sénégal est le grand perdant car le Paris-Dakar avait des retombées très importantes sur le plan touristique donc indirectement sur sa population. En dehors de cet aspect économique qui ne concernait réellement que ce pays, on ne peut pas dire que cette épreuve était du « pain béni » pour l'Afrique.

Nul ne peut ignorer que le Dakar a coûté la vie à une cinquantaine de personnes dont 17 spectateurs et parmi eux, 8 enfants. Ce triste bilan ne pouvait être contrebalancé par aucune compensation, fut-elle humanitaire. Celle-ci du reste se résumait en 30 ans, à la construction d'une maternité au Sénégal et aux financements des opérations SOS Sahel. Ces dernières consistant à creuser des puits à l'initiative de Bruno SABINE et du chanteur Daniel BALAVOINE, morts prématurément.

Dans nul autre continent que l'Afrique, un bilan si négatif n'aurait été toléré. Cette super organisation était devenue sur un plan éthique totalement indécente. Un rendez-vous de célébrités en tout genre n'enlevait-il pas le caractère de compétition à cette épreuve ?

La démesure des moyens utilisés, n'était-elle pas une calamité qui n'osait pas dire son nom et non une bénédiction au regard des conséquences écologiques sur une partie du continent africain ?

Avoir cédé à des menaces terroristes n'est pas sans conséquences sur l'avenir de telles épreuves. On est en droit de se poser la question, à ce simple motif c'est regrettable, mais pour le PARIS-DAKAR en lui-même, à chacun de se faire une opinion.

Nous tenons, une fois encore, à rappeler que le député (UMP) Jean-Marc ROUBAUD s'était ému en 2005 du nombre de victimes du Paris-Dakar. Il avait demandé un débat sur le sujet en pure perte, preuve que nos réserves sur l'épreuve étaient partagées par un élu de la nation (SCOOP 155 de Février 2006)

10 ANS DEJA

Le stade de France vient de fêter son 10^{ème} anniversaire, il a été inauguré, le 28 Janvier 1998. Cet équipement a été conçu et réalisé pour permettre la tenue de la Coupe du Monde de Football, notre pays avait été désigné comme pays organisateur, le 2 Juillet 1992.

Outre le fait que la France ait remporté le Mondial, ce stade était devenu nécessaire à notre pays pour lui permettre d'accueillir maintes grandes compétitions nationales et surtout internationales.

Cette opération a été bénéfique pour le sport, mais aussi pour la ville de Saint Denis qui a su habilement négocier des aménagements urbains autour du stade et générer ainsi des emplois.

Le stade est géré par un consortium qui est une société anonyme non cotée en bourse, dont les actionnaires sont les groupes VINCI (67 %) et le groupe BOUYGUES (33 %). Il s'agit d'une concession de trente ans qui a été signée le 29 Avril 1995. Cette société est la seule structure sportive qui est assujettie à l'impôt sur les sociétés.

Il y a eu un raté sur le point du contrat de concession qui prévoyait le principe d'un club résident permettant d'équilibrer les investissements et les risques pris par les actionnaires. Ce club n'ayant jamais été trouvé, l'Etat devait garantir une compensation financière au consortium pour les recettes qui pouvaient en découler, ce qu'il a fait. C'était un risque important et un pari sur l'avenir.

En retour, le consortium devait reverser 50 % à l'Etat des bénéfices engendrés par les manifestations créées, non prévues au contrat. Ce mécanisme a fort heureusement permis, en définitive, à l'Etat tout en versant l'indemnité prévue pour l'absence de club résident, de la récupérer entièrement et même au-delà. En effet, en 2007, 3 millions d'euros ont été reversés et affectés au soutien du programme « Jeunesse et vie associative » de l'Etat (sources de la commission des finances du Sénat). On aurait souhaité que cette belle somme aille tout naturellement au sport.

Le Stade de France par son dynamisme accueille une trentaine de manifestations par an, et un peu plus de 200 congrès générant 115 millions

de chiffre d'affaire annuel. Il aide aussi à la création de spectacles dont le dernier en date, Ben Hur, qui a remporté un très beau succès, 300 000 spectateurs en 5 séances. Ce spectacle est le premier évènement produit qui partira en tournée hors de nos frontières.

SOIREE DES CHAMPIONS

Organisée le samedi 26 Janvier au théâtre de l'Avant Seine de Colombes par la Fédération Française de Danse, sous la présidence de Nounou MARTY, cette soirée de gala a été un enchantement par la qualité des prestations des participantes et des participants venus de toute la France.

L'organisation avait été confiée à Dominique LAVAL, Président du Comité Régional d'Ile de France. Plus de quarante chorégraphies, toutes différentes, alliant performance technique et artistique étaient offertes à un public de connaisseurs.

La présidente espère, dans un proche avenir, pouvoir se produire dans une grande scène à Paris, Bercy pourquoi pas ? On doit ajouter que cette fédération possède une palette de membres qui s'illustrent régulièrement dans de grandes compétitions nationales et internationales.

J'ai donc passé une très agréable soirée et je félicite toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de ce gala « L'or en Scène »

FORMATION NOUVEAUTE

Une séance portant sur les outils de communication et les différentes manières de les utiliser vous est proposée, le 28 Mars, au lieu et place du thème santé.

Une jeune spécialiste diplômée de l'ISEG Major de Promo pourra vous apporter son savoir doublé d'une expérience dans des événements sportifs nationaux et internationaux.

Vous trouverez dans ce numéro un descriptif des sujets qui seront abordés dans ce thème avec un bulletin d'inscription à nous retourner dans les délais, que nous vous demandons de respecter impérativement.

FORMATION CONSTAT

Une enquête a été réalisée auprès de 215 bénévoles, puis présentée à la Journée Nationale du Bénévolat, organisée par la DDJS et le Conseil Général.

Nous avons relevé quelques points qui nous confortent, dans nos propres analyses sur le désintérêt constaté pour les formations proposées, à savoir :

- . Le sentiment qu'ils n'en ont pas besoin
- . Le manque d'informations sur les organismes
- . Le manque de temps

L'ignorance des organismes qui proposent des formations est due à un manque de communication, les comités, les OMS, les services des sports, les municipalités ne nous aident pas assez.

Un autre sentiment des bénévoles, la planification des programmes conduits à penser que lors des formations, leurs propres difficultés ne seront pas abordées, dans la mesure où ce cadre ne permet pas d'étudier les situations au cas par cas.

Les bénévoles ont besoin d'accompagnements personnalisés, le CRIB répond parfaitement à cette attente, on vient y chercher des informations et des conseils.

Nous allons donc repenser une partie de nos thèmes en tenant compte de ces éléments, sujets abordés, mais en laissant une large partie au questionnement.

INVITATIONS

Le CDOS reçoit beaucoup d'invitations, il constate que celles-ci ont de plus en plus tendance à arriver trop tardivement. De ce fait, notre équipe de bénévoles ne peut y répondre comme elle le souhaiterait et nous le regrettons.

Nous demandons aux associations sportives d'être vigilantes sur les délais afin que nous puissions au moins nous excuser à défaut de répondre favorablement

Sources d'informations : La Lettre de l'Economie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, Le Figaro, l'Equipe

LA NUIT DU SPORT

Une première qui s'est déroulée, au Théâtre du Centre des Bords de Marne, le lundi 28 Janvier devant un public de plus de 220 personnes. Ceci prouve, sans aucune vanité, que cette initiative était une bonne idée et qu'elle augure bien de l'avenir.

On peut donc justement penser que cet essai devrait pouvoir avoir une suite et s'inscrire dans le temps.

La marraine de la soirée était Emilie LE PENNEC, championne olympique au J.O d'Athènes, qui avait accepté d'être à nos côtés avec toute la gentillesse que l'on lui connaît.

On notera la présence de nombreuses personnalités : Christian FAVIER, Président du Conseil Général, Nicolas MULLER, Directeur de la DDJS, Georges PLANCHOT, Président du Conseil National des CROS et des CDOS, membre du C.A du CNOSEF, Francis TISSOT, Président du CROS IDF, ainsi que des élus des municipalités, Blaise BAUDRY de Saint Maur, Jean-Jacques PASTERNAK de Nogent sur Marne, Jean-Jacques DEVAUD du Kremlin Bicêtre ... etc

Sans oublier les présidentes et présidents des comités et des clubs, les représentants des services des sports et des OMS.

Ce qui prouve l'intérêt qui a été porté à cette manifestation qu'avait pour but de mettre à l'honneur celles et ceux qui contribuent à la vie du sport dans notre département.

Voici le palmarès 2008 :

Catégorie Haut-Niveau:

- ★ Emilie LE PENNEC, Gymnastique, US Créteil
- ★ Gregory BAUGE, Cyclisme, US Créteil
- ★ Gwladys EPANGUE, Taekwondo, Club Djoson de Saint- Maur
- ★ L'équipe masculine de Hand-Ball de l'US Ivry
- ★ L'équipe féminine du Judo Club du Red Star Champigny
- ★ Le double de Canoë-Kayak du CKCF

Catégorie Haut-Niveau Espoir:

- ★ Alexandre BLASZICK, Escrime, VGA Saint-Maur
- ★ Yannick FONSAT, Athlétisme, UAI Nogent-sur-Marne

Catégorie des Officiels (Arbitres, Juges et Entraîneurs):

- ★ M. et Mme. BINET, Badminton
- ★ Andrée BODEAU et Jean-Pierre BAUDE, Equitation
- ★ Didier PEYROT, Daniel BROCHE et Christian LERAY, Football
- ★ Ingrid STUTZ, Gymnastique
- ★ Albert REA et Hélène MARGUERITE, Tennis
- ★ Josiane TEISSONNIERE et Alban GRIMOULT, Tennis de table

Catégorie Professeurs d'EPS:

- ★ Christian CORDIER
- ★ Pascale HUBERSON
- ★ Luc HERISSON
- ★ Patrick DENTZ
- ★ Claude VILOTTE
- ★ Guy CHATON
- ★ Jean-Pierre BAUDOT
- ★ Bernard TEISSANDIER

Catégorie Dirigeants et Dirigeantes:

- ★ Dominique ROCHAY, Judo
- ★ Jacques MEURET, Tir Sportif
- ★ Dominique BONTOUX, Daniel CORBILLON et Philippe LORIN Athlétisme

Prix Spécial de la ville du Perreux:

- ★ Eric TURBAN
- ★ Claude RICHEROLLE
- ★ Joël GROSJEAN
- ★ Frédéric CHENU
- ★ Bernard BOURRON
- ★ René RHETO

Les sportifs étaient présents dans leur majorité, à l'exception de deux qui étaient représentés, l'ensemble des autres lauréats avait répondu présent. On doit aussi remercier les personnes qui ont participé à l'animation de la soirée, l'orchestre PISTON CONNEXION, le club de twirling-bâton de Villeneuve le Roi, les danseurs Sylvia et Fabio NOTARGIACOMO du club Rouge et Or de St Maur et JULIA, auteur interprète, et ses musiciens.

Nos remerciements à la ville du Perreux représentée par Dominique VERGNE qui a bien voulu nous accueillir dans son beau théâtre.

Enfin, cette Nuit du Sport n'aurait pas pu être organisée sans le soutien financier du Conseil Général qui est un partenaire fidèle et solide du CDOS et du mouvement sportif.

Vous voulez créer un emploi dans le secteur sportif ?

Le Plan Sport Emploi (PSE) est une aide à l'embauche dégressive sur 5 ans (de 12 000? à 2 500? par an) proposée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Elle s'adresse aux associations du secteur sportif ayant un projet de création d'emploi sur la base d'un Contrat à Durée Indéterminée.

Pour plus d'informations sur le PSE : <http://www.ddjs-val-de-marne.jeunesse-sports.gouv.fr/spip.php?article44>

Une commission paritaire aura lieu le 25 avril 2008 afin de retenir les meilleurs dossiers au regard des critères ci-dessous :

- Associations ayant un **besoin avéré et justifié** s'appuyant sur un **projet de développement**
- **Capacité à pérenniser** le poste au terme de l'aide PSE
- Thématiques prioritaires = développement de la pratique sportive au profit du plus grand nombre (en particulier la pratique féminine, la pratique des personnes handicapées et des habitants des territoires fragilisés - ZUS, CUCS -).

Echéancier 2008- **Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 14 mars 2008**

- Etude des dossiers : du 14 mars au 21 avril 2008

- Réunion de la commission paritaire « PSE » : 25 avril 2008

Retrait des dossiers et accompagnement personnalisé auprès de Rémi SAMYN

Téléphone : 01 45 17 09 41 - Mail : remi.samyn@jeunesse-sports.gouv.fr

SPORT BOULES

Un français, Christophe JUMEL, 36 ans, a inscrit son nom au Guinness Book des records, 1 966 boules tirées – 1 684 touchées.

Cet exploit a été réalisé, le samedi 10 Novembre, au boulodrome de Villers St Paul (60).

Il s'est présenté le jour J et a commencé sa tentative à 7h30, pour la clôturer 13 heures après. Il s'agit d'un authentique exploit réalisé par un garçon au mental d'acier comme ses boules.

Les tirs se sont succédés à une distance de 13 mètres sur deux terrains, un en montée, l'autre en descente, avec une pose de 3 minutes toutes les heures pour éviter tout accident musculaire.

Cet athlète aura parcouru plus de 50 kilomètres, tout en soulevant près de deux tonnes d'acier, en obtenant un taux de réussite de 85,65 %.

C'est absolument fabuleux quand on sait que Christophe JUMEL, suite à un accident du travail, est handicapé d'un bras, d'une main et du dos. Le record a été homologué au titre des valides et des handicapés, il risque de rester longtemps dans les annales.

HANDBALL

A l'occasion du 1er tour du tournoi National Inter Comités, les sélections féminines et masculines sont arrivées premières et se sont qualifiées pour le 2ème tour national.

Le handball est une discipline qui en Val de Marne se porte bien et obtient de très bons résultats, sous la houlette du président GIBOIN et de son équipe.

TOURNOI FUTSAL

Ce tournoi de foot féminin, organisé par la FFPEC (Football Féminin Police Est Parisien) s'est déroulé pour sa 3e édition à la Halle des Sports de Vitry, le 23 Décembre 2007.

Il regroupait 144 joueuses réparties dans 16 équipes dont 5 venues de province, c'était une première.

Cette journée était placée sous les signes du développement du sport féminin et de la lutte contre la drogue et le dopage. L'animation était assurée par des moniteurs anti-drogue de la police Nationale.

Le tournoi a été remportée par l'équipe d'Issy les Moulineaux et l'équipe VDA de Flers (61) enlevant de son côté le trophée du Fair-Play.

La compétition s'est déroulée dans un très bon esprit, sans aucun incident, sous la présidence de Régis JEANNERET qui prend sa retraite. Régis JEANNERET s'est attaché depuis de nombreuses années au sein de son association, à faire de la prévention contre la violence par le sport. Il a démontré que le sport est un vecteur d'intégration et de respect des valeurs qui permettent le « mieux vivre ensemble ».

Nous lui souhaitons une très bonne retraite qui ne sera pas inactive, on le sait par avance, et lui disons un « grand merci » pour tous ses engagements.

MANIFESTATIONS SPORTIVES FEVRIER

Le 9 et 10 Février à Fontenay sous Bois

5e Trophée de France Idriss Abback.

Contact : US Fontenay Danse sur Glace

Tél : 01 48 75 62 11

Le 10 Février à Charenton le Pont

24e Foulées Charentonnaises

Contact : Azur Olympique Charenton

Tél : 01 46 76 44 00

le 22/23/24 Février, à St Maur

XXe Coupe du Monde d'Épée Féminine

Contact : VGA Tél : 01 48 83 44 24

LE CDOS ETAIT PRESENT ...

Le 8 Janvier, aux vœux du Conseil Général à L'Hôtel du Département, à Créteil (C.LOPES)

Le 12 Janvier, aux vœux de la Vie au Grand Air à Saint-Maur (J.C.RAOULX)

Le 23 Janvier, à la cérémonie de remise des Médailles de la Jeunesse et des Sports, à Créteil (J.C.RAOULX)

Le 25 Janvier, à l'assemblée générale du Comité Départemental de tourisme, à Joinville le Pont (C.LOPES)

Le 29 Janvier, à la remise des prix du 1er concours départemental « Femmes et Sports » du Val de Marne à la Préfecture de Créteil

(C.LOPES, J.C.RAOULX, J.CELERIER, G.JUSTIN, A.MERIGOT)

Le 1er Février, à la soirée des Champions à Saint-Maur (J.C.RAOULX)

Le 2 Février, à l'assemblée générale du CODEP EPGV 94 à Fontenay sous Bois (C.LOPES)

CNDS

La campagne a été lancée, le mardi 29 Janvier, à l'Hôtel du Département. Une nouveauté, la mise en ligne sur le net des dossiers de demandes de subventions. La DDJS et le CDOS se tiennent à la disposition des associations pour les aider, si c'est nécessaire, le Val de Marne a été désigné comme département pilote pour évaluer le nouveau dispositif.

Résumons nous, les demandes des dossiers s'effectuent par le net et la demande de subvention suit la voie habituelle pour cette année, à l'exception des comités qui utiliseront le net pour renvoyer leurs dossiers.

En 2009, toutes les demandes seront acheminées par le net, cette procédure devrait s'appliquer à toutes les demandes de subventions (Etat et collectivités).

La note d'orientation départementale donne les actions prioritaires susceptibles d'être financées, projets innovants et structurants qui sont au nombre de cinq :

- Pratique féminine dans tous les sports
- Développement de la pratique sportive en direction des habitants des quartiers en difficulté
- Effort d'intégration des personnes handicapées
- Actions de formations
- Accompagnement éducatif

Cette dernière action est tournée vers les collègues en « ZEP » ou classés « ambition réussite ». Elle a deux axes, subventions d'équipement destinés à rendre un service de proximité entre 4 500 et 80 000 euros.

Le deuxième étant des subventions de fonctionnement accordées aux associations qui auront conclu un partenariat avec les collèges, proposant des activités sportives périscolaires, l'aide est fixée entre 450 et 950 euros.

Cette initiative est louable, et elle peut être une opportunité pour le mouvement sportif de nouer de nouvelles relations avec les établissements scolaires.

Le côté moins positif, c'est de trouver les créneaux horaires dans les installations sportives, déjà saturées, et d'autre part que les associations disposent des brevets d'Etat qui seront certainement exigés. Le chef d'établissement étant le responsable de ces nouvelles activités.

Il nous semble qu'au regard des délais, les partenariats auront du mal à se concrétiser. A noter que le dispositif sera étendu, l'an prochain, à l'ensemble des collèges ce qui risque de poser le problème du financement, le CNDS ne pouvant, sauf progression de ses recettes, y abonder totalement.

En ce qui concerne les actions traditionnelles, elles sont au nombre de 13, espérons que chacun y trouvera son compte.

Tous les dossiers seront examinés paritairement par la DDJS et le CDOS.

MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le 23 Février, s'est déroulé la remise des médailles départementales de la jeunesse et des sports en présence de Monsieur TOMASINI, Préfet du Val de Marne, Monsieur Nicolas MULLER directeur départemental de la jeunesse et des sports et de Monsieur François GUEGUEN Président du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports.

Lors de cette cérémonie, parrainée par Grégory BAUGE, plusieurs membres du comité directeur du CDOS ont été honorés :

Ont reçu la médaille de bronze :

- M. Pierre GARCON
- M. Christian GUYOT

Ont reçu la médaille d'argent

- M. André DONZON
- M. Jean-Claude GIRARD
- M. Jean-Paul HEURTEFEU
- M. Maurice PELLEQUER

Nous leur adressons nos très sincères félicitations.

J.C.R.